

## Conseil général du 15.12 2020

Réponse à la question orale « projet scheulte – une communication à revoir ? »

Monsieur le conseiller, en effet lors de la réalisation du projet Scheulte, dans la zone bâtie, des difficultés sont apparues dans les contacts avec certains riverains.

Il s'est passée presque deux ans entre les séances d'informations publiques ou les rencontres privées et la réalisation. Pendant ce laps de temps le projet a été un peu modifié à la demande des instances de surveillance lors de l'établissement du dossier de subventionnement et des plans de détails pour chaque parcelle. De plus certaines propositions d'aménagement faites sur le terrain n'ont pas reçu l'assentiment attendu par les instances subventionnantes et ont du être modifiées, ce qui a amené une petite confusion momentanée.

Les riverains ont reçu des explications sur le terrain et des excuses lorsque cela a été nécessaire. Les contacts, les efforts d'explication les documents fournis ont été nombreux. Encore une fois ce sont des points de détails et parfois les souvenirs des propriétaires quant aux impacts sur leur parcelle n'étaient pas non plus toujours très précis. Il faut quand même préciser que pour la plupart des personnes cela s'est bien passé. Mais comme toujours en on entend pas parler.

Le conseil communal en a aussi pris connaissance et a estimé que des améliorations doivent être apportées dans la gestion de ce dossier, notamment en termes de communication. Cela a été évoqué avec nos mandataires conscients que notre devoir d'information a été déficient, les mesures contre le COVID n'ont pas aidé évidemment.

Voilà comme pour d'autres dossiers votre serviteur ici présent n'étant pas du monde des grands travaux en apprend tous les jours sur le terrain et fait parfois des erreurs. J'en fait ici amende honorable et, comme vous le proposez, nous ferons mieux pour la suite.

Yvan Burri